



PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 20 MAI 2025

L'an 2025, le vingt mai à 20h15, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 14/05/2025.

Date de convocation : 14/05/2025

Nombre de membres élus : 11

Nombre de membres convoqués : 11

Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN ; Marie ALONSO, Daniel NOURY ; Cédric VALAIS ; Céline ROUSSEL, Florent BONDU ; Thérèse MONNET ; Patricia BOUCAULT, Alexis JOLY, Mickaël YOU.

Excusé(es) :

Absent(es) :

Secrétaire de la séance : Daniel NOURY

Ordre du jour :

- 1) Finances : vente de la maison 4 Rue de Bellevue.
- 2) Finances : devis clôture atelier communal.
- 3) Finances : participation financière salle communale de Chelun (cantine scolaire).
- 4) Finances : achat de moutons pour éco pâturage.
- 5) Finances : amortissement dépenses Syndicat d'Urbanisme 2023
- 6) Finances : taux d'imposition 2025
- 7) Election : emplacement des panneaux électoraux.
- 8) Ressources humaines : poste de secrétaire de mairie.

Divers :

Location de salle 01 janvier

Journée citoyenne

Présentation projet lotissement

2025-05-01- Finances : vente de la maison 4 Rue de Bellevue

Le locataire du 4 Rue de Bellevue a, conformément à son bail, demandé d'acheter la maison. Comme cela était prévu, les loyers payés viennent en déduction du prix de vente. La maison a été estimée au moment du bail à 140 000€ Après déduction des loyers payés, il resterait à verser 118 000€. La vente pourrait être réalisée en août prochain.

Le conseil à l'unanimité :

Accepte de vendre la maison située 4 rue de Bellevue aux locataires actuels si possible pour août 2025.

Rappelle que les loyers payés seront déduits du prix de vente estimé (140 000€).

2025-05-02- Finances : devis clôture atelier communal.

Afin de sécuriser l'atelier et le long du ruisseau, un projet de clôture est envisagé.

Devis pour l'atelier : 6 867.40€ HT/8240.88€ TTC

Devis pour les moutons : 1 625€ HT/1 950€ TTC

Le conseil à l'unanimité :

Valide les devis présentés ci-dessus

Autorise Monsieur le Maire à signer les devis

2025-05-03 : Finances : participation financière salle communale de Chelun.

La cantine à Chelun est servie dans la salle communale. La commune de Chelun nous a transmis le décompte pour les 3 communes du RPI. Pour Eancé la participation, au regard de la répartition des élèves, est de 1051.47€.

Le conseil à l'unanimité, accepte de verser la somme de 1051.47 € correspondant à la participation de l'utilisation de la salle communale de Chelun pour le service de la cantine.

2025-05-04- Finances : achat de moutons pour l'éco pâturage (Alexis JOLY sort de la salle)

Testé l'année dernière, l'éco pâturage à la station d'épuration va être renouvelé et étendu à d'autres secteurs de la commune, difficile à entretenir. L'année dernière, les moutons avaient été mis à disposition. Cette année la commune souhaite les acheter. Une personne s'est proposée pour vendre ses moutons nés cette année.

Le conseil accepte à l'unanimité, d'acheter 3 brebis et un chevreau pour la somme de 200€.

2025-05-05-Finances : amortissement des dépenses au syndicat d'urbanisme 2023 (Alexis JOLY revient dans la salle).

Les écritures 2023 des dépenses au syndicat d'urbanisme sont à amortir. Il faudra passer des écritures comptables sur le BP 2025. Montant 112.37€.

Compte 2804151 = + 112.37€

Compte 2182 : -112.37€

Cette somme sera amortie sur 1 an car inférieure à 1000€.

Le conseil à l'unanimité, valide les écritures comptables présentées ci-dessus et confirme que la somme sera amortie sur 1 an.

2025-05-06-Finances : taux d'imposition 2025.

L'Etat avait transmis, en mars dernier, un état 1259 pour le calcul des impôts 2025. Sans évolution des taux avec juste le changement des bases. La commune avait escompté de recueillir 148 844€ et avait décidé de ne pas faire varier ses taux.

Dernièrement, l'Etat a transmis un nouvel état, avec changement des bases du foncier non bâti. Ces dernières passant de 123 600 à 108 575.

Suite à ce changement, l'Etat demande si la commune maintient le gel des taux pour 2025.

Dans un premier temps, après discussion et avoir voté, le conseil (7 « pour » et 4 « contre ») décide d'augmenter les taux d'imposition 2025.

Dans un deuxième temps, le conseil a voté pour fixer la hausse du taux afin de récupérer au mieux la somme manquante suite à la baisse de la base du non bâti. Pour rappel, la hausse des taux doit être homogène pour les taxes.

6 membres du conseil ont voté une hausse de 4%.

5 membres du conseil ont voté une hausse de 4.25%.

En conclusion, la hausse des taux d'imposition qui sera appliquée sera de 4%.

	Taux actuel	Nouveau taux	base	Montant attendu
	34.34%	35.71%	276 886	98 876€
	40.59%	42.21%	108 575	45 830€
	12.49%	12.99%	29 000	3 767 €
Total				148 473€

2025-05-07-Election : emplacement des panneaux électoraux.

Les panneaux électoraux sont référencés, par la Préfecture, au niveau du parking Contour René Gisteau. Pendant les travaux des logements, le parking sera condamné. Il faut donc trouver un autre endroit où les mettre et prévenir la Préfecture.

Après discussion et à l'unanimité, le conseil a décidé de déplacer, de manière définitive, les panneaux électoraux le long de la voie d'accès à la salle Socioculturelle.

Du fait du changement de l'implantation des panneaux électoraux et sachant qu'ils doivent être visibles des électeurs lors de leur venue au bureau de vote. Les membres du conseil ont décidé de transférer le bureau de vote, pour les futures élections, à la salle Socioculturelle.

Le conseil laisse Monsieur le Maire contacter les services de la Préfecture pour les avertir de ces changements.

2025-05-08-Ressources humaines : poste de secrétaire de mairie.

Après discussion et à l'unanimité, le conseil a décidé de fixer la rémunération du poste de secrétaire de mairie au grade d'Adjoint administratif Principal de 2^{ème} classe (C2) échelon 3 (IB376, IM370).

Monsieur le Maire rappelle qu'à ce grade correspond une prime IFSE. Il propose au conseil de l'appliquer.

Après en avoir délibéré et voté (9 « pour » et 2 « contre »), le conseil décide d'attribuer une IFSE de 50€ par mois.

Divers :

Location des salles le 01 janvier

Journée citoyenne

Présentation projet lotissement

Divers

La séance est levée à 23h30.

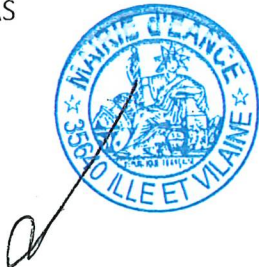
Prochain conseil municipal : 25 juin 2025

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture des délibérations le 27/05/2025
et de la publication le 27/05/2025.*

Fait à EANCÉ le 27 mai 2025

Le Maire,

R.SOULAS



Le secrétaire de séance,

Daniel NOURY